

Le monde change, le sanglier aussi... Aux chasseurs de s'adapter

par Jean-Claude Houssard



Le modèle agricole a contribué au développement du sanglier

photo Stephan Levoye

Chasser le sanglier toute l'année, avec des variantes dans le temps ; adapter les pratiques aux biotopes ; aménager le milieu pour favoriser les réalisations : des axes qui doivent désormais guider les chasseurs pour maîtriser l'espèce, diminuer les dégâts agricoles... et prévenir les risques de peste porcine.

Évolution du climat et activités humaines provoquent des changements radicaux auxquels les espèces sauvages doivent s'accommoder, aussi bien sur le plan physique que sur le plan comportemental. *Sus scrofa scrofa*, la sous-espèce ouest

européenne du sanglier, est une championne de l'adaptation !

Le réchauffement climatique a non seulement contribué à étendre son aire géographique vers les contrées boréales, mais il a de plus, certainement, modifié sa stratégie de reproduction. Les marcassins, qui physiologiquement ne régulent pas leur température corporelle, sont très sensibles aux climatopathologies. Leur manteau qui ne comporte pas de sous-couche est inadapté aux frimas ; lors des hivers froids et humides, leur mortalité peut alors être totale. L'espèce a ainsi programmé les femelles à ne procréer que lorsque les

températures remontaient, c'est-à-dire à partir du printemps. Depuis quelques années, "il n'y a plus d'hiver" et l'espèce a compris, que là où le climat le permet, les femelles peuvent élever plus aisément tout ou partie de leur portée : elles procréent plus souvent en élevant davantage de jeunes par portée. L'anoestrus estival n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir, les observateurs notent des accouplements en été et en automne. Des marcassins naissent en fin d'automne et en hiver, parvenant à survivre grâce au redoux. Les mâles ont suivi les femelles dans l'évolution de la stratégie reproductive ; la diminution de

la lumière du jour augmente la production de la mélatonine qui influence leurs sécrétions sexuelles. La taille des suites quintuple en période de rut, soit normalement durant la période octobre/janvier. Force est de constater que des ruts ont lieu maintenant pratiquement à toute époque de l'année, ce qui signifie que la libération des hormones sexuelles mâles est due, depuis la concrétisation du réchauffement climatique, davantage à l'émission des phéromones des femelles en œstrus qu'à la baisse saisonnière de l'intensité lumineuse.

Autre stratégie récente : l'adaptation à la généralisation de l'agro-industrie productiviste. Emblavements plus importants, maïs, colza, Cipan et, depuis peu, cultures destinées à la méthanisation, offrent dans les plaines, une grande partie de l'année, de tranquilles remises aux sangliers.

La technique récente du non-labour améliore la qualité des sols en épargnant la microfaune de surface qui peut alors régénérer la terre. Là encore, les bêtes noires trouvent leur bonheur, vermillant à qui mieux mieux dans ces parcelles !

Enfin, cerise sur le gâteau, les sangliers n'ont qu'à baisser le groin pour ramasser l'agrainage généreusement dispensé...

La passion n'exclut pas la gestion

Depuis la nuit des temps, la chasse du sanglier est une chasse passion et une chasse de cueillette. Or, aujourd'hui, une large partie de la société ne justifie la chasse que par la régulation des espèces privées de prédateurs naturels. Si, compte tenu de l'évolution du sanglier, les chasseurs n'adaptent pas leur passion à la gestion, ils courent au fiasco. Il leur faut réagir face aux modifications physiologiques et comportementales de *Sus scrofa*.

De nombreux chasseurs,



photo **Stephan Levoye**

POUR LIMITER LES DÉGÂTS

Certaines grandes laies peuvent atteindre un poids important (150/170 kg). L'agrainage n'en est pas toujours la cause ; leur âge régulièrement plus avancé que celui des mâles fait qu'elles parviennent quelquefois à cette grande taille. Une telle matrone sautant seule la ligne de tir peut être facilement confondue avec un grand vieux sanglier. Mais bien que ses crochets soient visibles, ils n'ont rien à voir en dimensions avec les défenses des solitaires. Et, si on ne peut identifier, on s'abstient de tirer, pour ne pas risquer d'éliminer une laie "stabilisatrice", acte de chasse qui contribuera à la limitation des dégâts.

particulièrement parmi les plus anciens, considèrent encore que le tir ne devrait concerner que des animaux en mouvement ; tirer sur un animal arrêté n'est pas sportif !

A l'heure où l'on demande aux chasseurs de plus en plus de responsabilités, même si c'est une qualité nécessaire, être un bon tireur ne suffit plus. Nombre de chasseurs de l'arc méditerranéen, là où les sangliers pullulent, évoluent désormais vers d'innovantes

pratiques. Les armes et les équipements se sont actualisés, l'entraînement au tir à longue distance devient fréquent ; les chiens sont accompagnés par des techniques de radiopistage très performantes.

Le respect de la bête de tête est un des postulats de la gestion du sanglier. Seulement, il arrive assez souvent que la laie meneuse ne passe pas le trait la première, mais en deuxième ou troisième position. En cas de danger, c'est une stratégie



Désormais, des naissances toute l'année

photo **Stephan Levoye**

de protection des dominants, commune à de nombreuses espèces. Le groupe envoie en premier un individu d'un rang hiérarchique inférieur, le chasseur laisse passer la bête de tête et croit tirer un mâle au milieu de la compagnie: erreur fatale à la meneuse... et quelquefois au carnet de chèques!

Le tir de tout mâle identifié est souvent autorisé lors de l'énoncé des consignes de tir: résultat négatif quand on

constate, comparativement à l'augmentation des tableaux, la raréfaction chronique des mâles vraiment adultes (6-7 ans et plus)

Que faire? Il est difficile d'œuvrer dans le respect de la pyramide des âges et des sexes avec une espèce dont le dimorphisme entre mâles et femelles et entre subadultes et adultes ne va pas de soi. Pour y parvenir, en restant simple, il faut éviter, voire proscrire, pendant

plusieurs saisons, le tir de tout sanglier de poids apparent compris entre 80 et 120-130 kg. Au-delà de cette limite, quand bien même la confusion est encore possible, le chasseur aura peut-être la chance de tirer un grand vieux sanglier...

Condamnés à s'entendre

Les trois composantes du fameux équilibre, à savoir les agriculteurs, les sylviculteurs, les chasseurs, sont, qu'ils le veuillent ou non, condamnés à s'entendre afin de gérer au mieux les populations et les territoires.

Pour éloigner les sangliers des emblavures et autres cibles de leur voracité, il est à mon sens nécessaire que la chasse de printemps (mars, avril, mai) en plaine agricole, uniquement par approche et affût, devienne une réalité légale à pratiquer dans toute la France. Je spécifie bien, en plaine agricole, car les battues forestières

FRÉQUENCE DES CHASSES

Dans certains grands domaines forestiers, la gestion du sanglier consiste à espacer largement dans le temps les journées de chasse pour réaliser de grandes battues de "prestige", aux tableaux pléthoriques... Avec, pour corollaire, entre les chasses, une grande quiétude et une concentration des sangliers, dommageable à l'environnement.

Mieux répartir la pression de chasse évitera l'effet réserve.

C'est, entre autre, une des recommandations du récent rapport de la mission parlementaire relative à la régulation des populations de grand gibier et à la réduction de leurs dégâts.

en mars sont à proscrire absolument ; les semis de printemps commencent à cette époque, le dérangement des sangliers dans les bois aura pour conséquence de bouter les compagnies hors de leurs remises habituelles pour les conduire à se cantonner dans les cultures. Le tir d'un seul jeune dissuade la matriarche de revenir pendant une semaine, voire plus. À l'inverse, tuer la meneuse est contre productif, les jeunes, sans guide, allant au plus facile pour se nourrir. De même, tuer un mâle subadulte ne présente guère d'intérêt à cette époque, à part le fait d'avoir tiré "un gros"...

Se focaliser sur les jeunes : voilà la règle à se fixer. Cette chasse printanière est monnaie courante dans les pays

de l'Est de l'Europe, et déjà pratiquée en France, notamment en Moselle, où les tirs d'affût effectués du haut de miradors mobiles se généralisent. Ces affûts surélevés, tractés par les véhicules des chasseurs, sont disposés au long des chemins parcourant la plaine en des endroits bien choisis en fonction des cultures et de leur période de sensibilité à la dent des bêtes noires. Ombre au tableau : les chasseurs les enlèvent après chaque chasse, leur déplacement sur route puis leur stockage entre deux sorties n'est pas toujours aisé, et laisser sur place un certain temps un tel matériel, attire inmanquablement la convoitise. Alors qu'avec l'accord et l'aide de l'agriculteur concerné, il est

possible d'utiliser les passages de traitement pour y installer aux endroits stratégiques, à l'aide d'un tracteur, un affût monté sur essieux. Ce qui suppose soit son usage par l'agriculteur-chasseur, soit son accord à l'attributaire du droit de chasse, avec possibilité ensuite de remettre le poste d'affût comme n'importe quel matériel agricole. Si l'agriculteur ne veut pas pratiquer lui-même ou faire effectuer par un des délégataires ce mode de chasse, et qu'a posteriori il demande la compensation financière d'éventuels dégâts, il appartient à la Fédération des chasseurs du département d'en tenir compte, comme la loi le définit.

L'accord agriculteurs-chasseurs est donc inéluctable. J.-C. H.

Des postes de tir en plaine pour chasser à la belle saison

photo Stephan Levoye

